

Piqûres d'aiguilles et d'instruments tranchants ou pointus



Qu'est-ce qu'une blessure par piqûres d'aiguilles ?

Ce type de blessure est attribuable à une perforation accidentelle de la peau par une aiguille.

Les personnes qui utilisent au travail des seringues hypodermiques et d'autres dispositifs munis d'une aiguille risquent de s'infliger ce type de blessures. Les blessures par piqûres d'aiguilles peuvent survenir en tout temps pendant l'utilisation, le démontage ou l'élimination des aiguilles. Si elles ne sont pas éliminées adéquatement, les aiguilles peuvent se retrouver dans la lingerie ou les déchets et blesser accidentellement d'autres travailleurs.

Qu'entend-on par instruments tranchants ou pointus ?

Les « instruments tranchants ou pointus » comprennent les aiguilles de même que divers instruments tels que scalpels, lancettes, lames de rasoir, ciseaux, fil métallique, écarteurs, clamps, tiges, broches, cisailles, et articles de verre. Essentiellement, tout objet pouvant entailler la peau peut être considéré comme un « instrument tranchant ou pointu ».

Quels sont les risques associés aux aiguilles et aux instruments tranchants ou pointus ?

Ces blessures favorisent la transmission des maladies infectieuses, plus particulièrement des virus transmissibles par le sang. Les sources de préoccupation englobent le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) qui entraîne le SIDA ou syndrome d'immunodéficience acquise, l'hépatite B et l'hépatite C.

Le fait de se piquer par accident avec une aiguille contaminée peut permettre à des liquides dangereux de pénétrer dans l'organisme par la peau. Le risque d'injection de médicaments dangereux existe, mais le risque posé par les liquides infectieux, en particulier le sang, est de loin le plus préoccupant. Même injecté en quantité infime, un liquide infectieux peut bel et bien transmettre certaines maladies.

Les instruments tranchants ou pointus peuvent effectuer une incision dans la peau qui permettra un contact avec le sang ou avec des liquides.

Le risque d'infection après une exposition à du sang contaminé varie selon le pathogène en cause.

L'Association des hôpitaux de l'Ontario / l'Ontario Medical Association (2016) estiment que le risque que la personne exposée soit infectée, après une blessure sur les lieux de travail attribuable à une aiguille contaminée par le virus de l'hépatite B, est de 6 à 30 %. Dans une situation comparable, le risque qu'une personne exposée au VIH soit infectée est de 0,3 %, et le risque est d'environ 1,8 % dans le cas de l'hépatite C.

Il est important de savoir que le virus de l'hépatite B peut survivre pendant plus d'une semaine sur diverses surfaces dans l'environnement et, de ce fait, entraîner une exposition indirecte par le biais d'objets inanimés contaminés.

Les blessures par piqûres d'aiguilles ont également été mises en cause dans la transmission, à des travailleurs de la santé, des chercheurs de laboratoire ou du personnel vétérinaire, de nombreuses autres maladies causées par des virus, des bactéries, des champignons et d'autres microorganismes. Parmi ces maladies, citons :

- La blastomycose
- La brucellose
- La cryptococcose
- La diphtérie
- La gonococcie cutanée
- L'herpès
- Le paludisme
- La mycobactériose
- Le mycoplasme *caviae*
- La fièvre pourprée des montagnes Rocheuses
- La sporotrichose
- Le *Staphylococcus aureus*
- L'infection à *Streptococcus pyogenes*
- La syphilis
- La toxoplasmose
- La tuberculose

La transmission de bon nombre de ces maladies est un événement rare et isolé. Elle révèle toutefois que les blessures par piqûres d'aiguilles peuvent être lourdes de conséquences.

Comment les blessures par piqûres d'aiguilles surviennent-elles ?

On peut se blesser à toutes les étapes de leur utilisation, de leur démontage et de leur élimination.

Un rapport préparé par les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) des États-Unis à la suite d'une étude ayant recueilli des données de 1995 à 2007 énumère les pourcentages suivants concernant la fréquence des blessures.

Blessures attribuables à des aiguilles creuses :

- Pendant ou après l'élimination : 22 %
 - En transit avant l'élimination.
 - Élimination inappropriée.
 - Pendant l'élimination.
- Après l'utilisation, mais avant l'élimination : 19 %
 - Mise sous tension du dispositif de sécurité.
 - Réinsertion du capuchon sur l'aiguille.
 - Pendant le nettoyage.
- Pendant l'utilisation : 52 %
 - Accès à un tube i.v.
 - Transfert/traitement des échantillons.
 - Déplacement/transfert de l'équipement.
 - Contact avec une aiguille ou un travailleur.
 - Insertion ou retrait d'une aiguille.
 - Autres.

Blessures attribuables à des instruments pleins tranchants ou pointus :

- Pendant ou après l'élimination : 3 %
 - En transit avant l'élimination.
 - Pendant l'élimination.
- Après l'utilisation, mais avant l'élimination : 15 %
 - Instrument tranchant ou pointu laissé à un endroit inhabituel.
 - Pendant le nettoyage.
- Pendant l'utilisation de l'instrument : 70 %
 - Traitement des échantillons.
 - Contact avec un instrument ou un travailleur.
 - Manœuvre de l'instrument tranchant sur le patient.
 - Manipulation/déplacement/transfert de l'équipement ou des échantillons.
 - Manipulation d'une aiguille à suture.
 - Autres.

La conception de l'équipement, la nature de la procédure à effectuer, les conditions de travail, l'expérience du personnel, la réinsertion du capuchon et l'élimination sont autant d'aspects qui ont été mentionnés comme facteurs ayant une incidence sur ces blessures.

Comment peut-on prévenir les blessures par piqûres d'aiguilles et d'instruments tranchants ou pointus ?

La meilleure façon de protéger les travailleurs contre les maladies infectieuses pouvant être transmises par les piqûres d'aiguilles et d'instruments tranchants ou pointus consiste à prévenir ce type d'accident. Un programme exhaustif de prévention des blessures par piqûres d'instruments tranchants ou pointus traiterait :

- Des marches à suivre recommandées.
- De l'équipement le mieux conçu.
- Des systèmes d'élimination efficaces.
- De la formation des employés.
- Des consignes sécuritaires pour la réinsertion du capuchon sur l'aiguille, le cas échéant.
- Des programmes de surveillance.

Le Centre de prévention et de contrôle des maladies infectieuses de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) révisé, publie et met à jour des lignes directrices afin de protéger le personnel d'une exposition à tous les agents pouvant transmettre une infection dans le cadre des soins de santé. La ligne directrice en vigueur s'intitule « Pratiques de base et précautions additionnelles visant à prévenir la transmission des infections dans les milieux de soins ».

La prévention des blessures par piqûres d'aiguilles et d'instruments tranchants ou pointus fait partie des « pratiques courantes » utilisées par les travailleurs de la santé.

Les travailleurs qui utilisent des instruments tranchants ou pointus doivent être instruits et formés dans le cadre d'un programme de prévention des blessures par piqûres d'instruments tranchants ou pointus. Ils doivent apprendre comment se protéger pendant leur utilisation, et comment protéger les autres personnes pouvant entrer en contact avec ces dispositifs pendant ou après l'intervention à effectuer.

L'utilisation de dispositifs ayant une conception sécuritaire tels que les aiguilles munies de dispositifs de sécurité et les systèmes sans aiguille à orifice et seringue auto-scellants est recommandée. L'ASPC affirme que l'emploi de ces dispositifs de sécurité est exigé par les responsables de certaines sphères de compétence. L'utilisation de ces dispositifs doit prendre en compte à la fois la sécurité des travailleurs de la santé et celle du patient.

La prévention

- Les capuchons des aiguilles ne doivent pas être remis en place. Les articles souillés doivent être immédiatement déposés dans un contenant résistant aux perforations désigné qui doit être facilement accessible au point de service.
- Les travailleurs de la santé doivent en tout temps recouvrir d'un pansement sec les lésions cutanées ou les régions à vif sur les mains ou les bras. L'hygiène des mains demeure essentielle; c'est pourquoi il est important de consulter si le pansement entre en conflit avec le respect de cette marche à suivre.
- Les yeux, le nez et la bouche doivent être protégés si des éclaboussures de sang ou de liquides organiques sont prévisibles.
- Les premiers soins doivent être administrés sur-le-champ s'il y a eu exposition à du sang ou à des liquides organiques. L'incident doit être signalé à l'employeur. Respecter la marche à suivre de l'employeur concernant les examens ultérieurement exigés. Les premiers soins à administrer comprendront :

- Un rinçage en profondeur de la zone de la lésion sous un jet d'eau et, dans la mesure du possible, un nettoyage doux avec de l'eau et du savon.
 - Un rinçage des yeux, du nez et de la bouche sous un jet d'eau s'ils ont été exposés.
 - Un rinçage en profondeur de la peau lésée.
- Immédiatement signaler l'incident et l'exposition à l'employeur.
- Suivre les instructions des professionnels de la santé pour la suite du traitement et le suivi, si nécessaire.

Ce document présente une approche reposant sur une structure de mesures de maîtrise des risques prévoyant en outre :

L'élimination – Trouver des moyens d'éliminer ou de réduire l'utilisation d'aiguilles durant l'intervention, l'administration de médicaments et la collecte d'échantillons.

Les mesures d'ingénierie – Supprimer ou isoler le danger en utilisant des contenants pour élimination d'instruments tranchants ou pointus ou d'autres dispositifs offrant une protection intrinsèque contre les blessures. Les dispositifs de sécurité doivent être choisis avec soin car il n'existe pas de dispositifs ou de stratégies pouvant assurer une protection dans toutes les situations.

La maîtrise des méthodes de travail – Les mesures pouvant contribuer à réduire les blessures englobent l'emploi d'instruments servant à saisir les aiguilles ou à charger/décharger les scalpels, l'élimination des transferts main à main des instruments tranchants ou pointus, la séparation des instruments tranchants ou pointus des autres déchets, le maintien des sacs de déchets ou de lingerie à bonne distance du corps pendant leur transport, etc.

L'équipement de protection individuelle (ÉPI) – L'équipement de protection individuelle doit être employé tel une mesure de maîtrise des risques de dernier recours, le cas échéant.

Dans les situations où l'on juge nécessaire de recapuchonner une aiguille, établir une marche à suivre sécuritaire à laquelle les travailleurs peuvent se conformer. Les travailleurs ne devraient jamais déplacer la pointe d'une aiguille à découvert en direction de l'autre main si celle-ci n'est pas protégée. Recapuchonner en posant le capuchon sur une surface plane et en le glissant sur la pointe de la seringue tenue dans une main. Garder la main libre à bonne distance de la gaine et loin derrière l'aiguille à découvert.

De plus, tous les travailleurs exposés à ce risque doivent être informés de l'existence d'un vaccin contre l'hépatite B.

Comment les instruments tranchants ou pointus doivent-ils être éliminés ?

Un système efficace d'élimination des aiguilles et des instruments tranchants ou pointus usagés est essentiel pour prévenir les blessures. Les contenants pour l'élimination doivent être facilement accessibles.

Les travailleurs doivent placer les aiguilles dans des contenants à large ouverture qui résistent à la perforation. Ces contenants doivent être situés à proximité du lieu d'utilisation, de façon qu'il soit possible de se débarrasser de façon sécuritaire des aiguilles. Il faut remplacer les contenants avant qu'ils ne soient remplis à ras bord; ils doivent être retirés et remplacés lorsqu'ils sont pleins aux trois quarts. Il faut s'assurer que les contenants sont scellés, ramassés et éliminés conformément aux règlements locaux sur les déchets biomédicaux.

Tous les membres du personnel doivent signaler toute situation où des aiguilles ou des instruments pointus ou tranchants ont été laissés au chevet d'un patient ou jetés avec les déchets ordinaires.

Quelles sont les étapes d'un programme de surveillance ?

Les programmes de surveillance qui permettent d'analyser en profondeur les accidents sont un outil important pour obtenir des renseignements. Parmi les objectifs de ces programmes doivent figurer ce qui suit :

- Déterminer les taux de blessures.
- Enquêter sur les facteurs qui causent les blessures.
- Veiller à ce que les travailleurs blessés reçoivent un traitement approprié.
- Déterminer les domaines où le programme de prévention doit être amélioré.
- Mener à des stratégies pratiques pour faire face au problème.

